



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134860>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-134860**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-86858

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 29/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 99864030400015

Ville : Issy les moulineaux

Code postal : 92130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de construction de 6 logements collectifs au 2, 2 bis, 4 et 4 bis rue Marcel Sembat à Issy-les-Moulineaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45211340

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux seront réalisés en 5 lots séparés selon les lots suivants : - Lot n°1 : Macro-lots Enveloppe - Lot n°2 : Macro-lots Menuiseries extérieures et travaux intérieurs - Lot n°3 : Plomberie - ventilation - chauffage - Lot n°4 : Electricité - Lot n°5 : Espaces extérieurs Pour chacun des lots, le marché est un marché ordinaire. Le délai global d'exécution du chantier est de 12 mois maximum (y compris 2 mois de préparation de chantier) à compter de l'ordre de service émis après notification du marché. Le maître d'ouvrage, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en incluant dans le cahier des charges de ces marchés une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cette clause est applicable à la totalité du marché Concernant le lot n°5 uniquement, une prestation supplémentaire éventuelles est définie : - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Plantes grimpantes sur treillis. Les soumissionnaires auront l'obligation de répondre à la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire.

Critères d'attribution : Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article L2152-7 du Code de la Commande Publique, les critères suivants pondérés et classés par ordre décroissant d'importance seront pris en compte pour l'attribution du marché et pour chacun des lots : 1. La qualité technique de l'offre (60 %) décomposée de la façon suivante (notée sur 10) : -L'organisation et les moyens de l'équipe dédiés à l'opération : l'engagement de la présence continue du conducteur et la méthodologie (la gestion des abords, la sécurité des personnes et la coordination pour les locataires du bâtiment occupé) (notés sur 3), -La planification globale prévisionnelle détaillée incluant la période de préparation de chantier (notée sur 2.5), -La qualité de service SAV, les mesures pour assurer la propreté du chantier, les mesures pour limiter les nuisances aux riverains (notée sur 2.5), -Les moyens matériels affectés au chantier (notés sur 1), -La description des dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement (notée sur 1), 2. Le prix global proposé par le candidat (40%). Ce critère est noté sur 10 selon la formule suivante : (prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée) x 10.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot n°1 attribué à la société AB BAT située au 38 bis rue Gabriel Péri 94230 CACHAN pour un montant de 1 117 487,31 euros HT. Lot n°2 attribué à la société AB BAT située au 38 bis rue Gabriel Péri 94230 CACHAN pour un montant de 329 433,65 euros HT. Lot n°3 attribué à la société TRAVAUX DE PARIS située au 52 rue Peronnet 93800 EPINAY SUR SEINE pour un montant de 153 850,71 euros HT. Lot n°4 attribué à la société TRAVAUX DEPANNAGE ELECTRIQUE située au 31 rue François de Tesson 77330 OZOIR-LA-FERRIERE pour un montant de 69 731 euros HT. IPas d'offre reçue pour le lot n°5

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024